

Jean-Marie PÉRON 27 ans

1^{er} Régiment de Canonniers-Marins



Inscrit maritime de Concarneau du 28 février 1910 sous le n° 6041 (venu de l'IP n° 5382), Yves Jean-Marie Péron, matelot de 3^e classe sans spécialité, est affecté le 29 août 1914 au 1^{er} régiment de canonniers-marins (*).

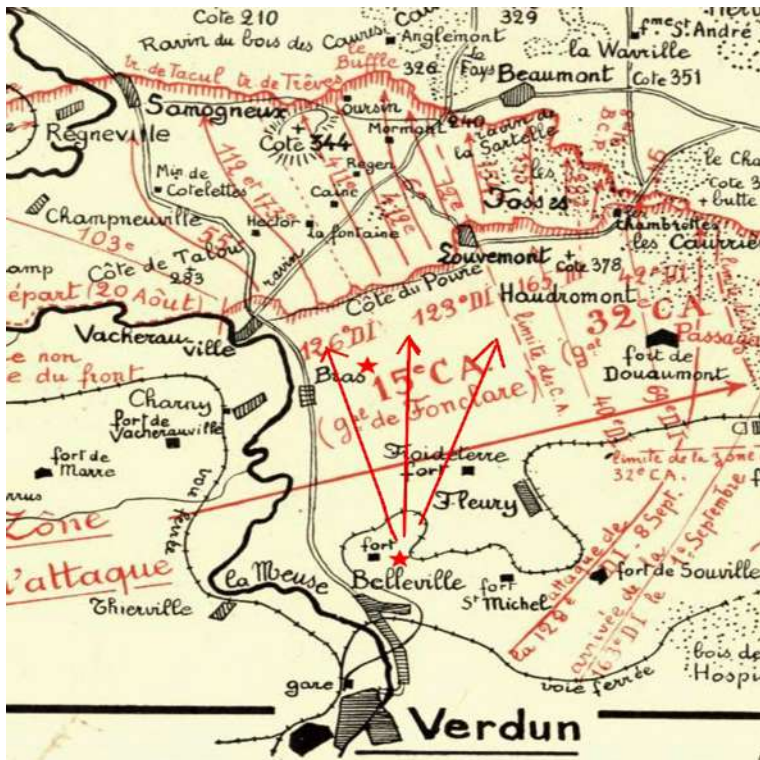
Dès le début des hostilités, le manque d'artillerie lourde se fait cruellement sentir, aussi le commandement s'efforce-t-il de combler le déficit en faisant appel aux pièces de marine qui, bien que de modèles souvent anciens, ont une portée permettant des tirs sur les arrières ennemis et une puissance capable de détruire des objectifs abrités. Ces pièces firent l'objet de montages les plus variés sur canonnières, péniches fluviales, affûts terrestres fixes ou mobiles, tractés sur roues ou sur voie ferrée. C'est ainsi qu'en 1917 on pourra compter un total de 18 batteries servies par des canonniers-marins (voir aussi parcours François Guillou).

A partir de mai 1917, abandonnant provisoirement toute idée d'offensive générale, Pétain, le nouveau commandant en chef, va passer à des offensives limitées mais énergiques avec l'emploi de l'artillerie lourde à grande portée et minutieusement préparées par des reconnaissances aériennes. Elle aura pour objet d'asseoir solidement nos positions au nord de Verdun, de part et d'autre de la Meuse. Elle visera à s'emparer des observatoires encore aux mains de l'ennemi et à obliger les Allemands à éloigner leur artillerie, ce qui aura pour résultats de mettre à l'abri du canon de moyen calibre le nœud de communication très important constitué par les voies ferrées et les routes qui convergent vers la ville.

Jean fait partie de la 2^e batterie mobile commandée par le lieutenant de vaisseau Laignier, sa pièce de 164 est commandée par l'enseigne de vaisseau Pinel et arrive début juillet en gare de Dugny, elle est transportée par voie ferrée dans le secteur de Verdun où elle prend position le 22 juillet aux environs de Belleville (position 913 bis), elle avancera par la suite jusqu'au Ravin des Trois Cornes. Sa mission est d'effectuer des tirs de toutes sortes : contre-batterie, tirs de harcèlement, tirs sur les *Drachens* (**), destruction de pylônes d'observation, etc. La bataille commence le 17 août pour la 2^e batterie, les marins justifient dès les premiers jours leur réputation et la batterie abat à plus de 16 000 mètres le pylône d'observation d'Etrayes. Les résultats tactiques de la bataille du 20 août sont considérables : dégagement de Verdun achevé, nos premières lignes portées à 11 kilomètres, reprise du Mort-Homme, de la cote 304 et de la cote du Talou.

L'ennemi ne paraît pas avoir réussi à repérer nos pièces mais il a cherché à ralentir le tir par un bombardement fréquent et violent sur toute la zone par des canons de 77, 105 et 150 mm employant des obus explosifs et à gaz.

La pièce de l'enseigne de vaisseau Pinel ne subit pas de pertes jusqu'au 22 septembre, trois hommes sont tués ce jour et trois autres blessés, il y avait une forte activité d'artillerie sur les deux rives de la Meuse et Jean Péron fait malheureusement partie des victimes.



Né le 10 mars 1890 à Trégunc, Jean-Marie, châtain clair aux yeux gris, 1,58 m, était le fils de feu Yves Péron, cultivateur à Kerven, et de feu Marguerite Marie Le Mat. Son frère François avait été tué le 16 juin 1915 dans le Pas-de-Calais, il avait aussi une sœur.

Son acte de décès a été transcrit le 1^{er} novembre 1917 à Nevez où il demeurait à Keroren. Il sera inhumé à Verdun (55) à la nécropole nationale Glorieux, tombe n° 2446 (ci-dessous). Il est décoré de la médaille militaire à titre posthume en date du 1^{er} mars 1922 et de la croix de guerre en 1923.

En sursis de levée le 10 mars 1910 en tant qu'aîné d'orphelins, Jean quitte son embarquement à la petite pêche sur le *Grâce de Dieu* CC 272 et part finalement le 1^{er} octobre pour le 2^e dépôt de Brest. Après deux mois de classes, il embarque le 1^{er} décembre sur le croiseur *Dupetit-Thouars* puis le 1^{er} janvier 1911 sur le cuirassé *Amiral Aube* jusqu'au 10 octobre 1911 ; libéré après un an de service, il reprend la petite pêche à Concarneau et aux Sables-d'Olonne avant d'être mobilisé le 3 août 1914.

(*) La photo représente des canonnières-marins en 1917, Jean-Marie est peut-être l'un d'eux.

(**) Ballons captifs allemands servant à l'observation.

